0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Autorisation de recrutement des personnels de droit public

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 47
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 11/06/2021
Réuni le : 24/06/2021
Sous la présidence de : Lise Ialamov
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise à procéder au recrutement de personnels de droit public

[X] Assistants d'éducation
[ ] Personnels GRETA/Personnels administratifs
[ ] Personnels GRETA/Personnels d'enseignement
[ ] Accompagnant des élèves en situation de handicap
[ ] Autres

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- le décret n°86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat

Pour les assistants d'éducation,

- le code de l'éducation, notamment les articles L.916-1, L.916-2
- le décret n°2003-484 du 6 juin 2003 fixant les conditions de recrutement et d'emploi des assistants d'éducation
- l'arrêté du 6 juin 2003 fixant le montant de la rémunération des assistants d'éducation

Pour les contractuels GRETA,

- la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat
- le décret n°93-412 du 19 mars 1993 relatif aux personnels contractuels du niveau de la catégorie A exerçant en formation continue des adultes

Pour les accompagnants des élèves en situation de handicap,

- le code de l'éducation, notamment les articles L.351-3, L.916-1, L.916-2, L.917-1
- le décret n°2014-724 du 27 juin 2014 relatif aux conditions de recrutement et d'emploi des accompagnants des élèves en situation de handicap
- l'arrêté du 27 juin 2014 relatif à la rémunération des accompagnants des élèves en situation de handicap et modifiant l'arrêté du 6 juin 2003 fixant le montant de la rémunération des assistants d'éducation

Nombre de postes :3,75 Quotité de travail :1607 Mission confiée :AED
Rémunération :1554 Origine du financement :Rectorat Poitiers
Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	15
Pour :	15
Contre :	0

Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém´Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Ialamov
Prénom : Lise
Signé le: 28/06/2021 16:19:58

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Crédits pédagogiques globalisés 2021

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 48
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 11/06/2021
Réuni le : 24/06/2021
Sous la présidence de : Lise Ialamov
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte à l'unanimité la répartition des crédits globalisés 2021.

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Crédits pédagogiques globalisés 2021 : la dotation s'élève à 3 270.63 euros qui sont répartis ainsi :
- 343.20 euros droits de reprographie
- 545.40 euros carnets de correspondance
- 2 382.03 euros manuels scolaires

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Ialamov
Prénom : Lise
Signé le: 28/06/2021 16:20:02

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 49
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 11/06/2021
Réuni le : 24/06/2021
Sous la présidence de : Lise Ialamov
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention d'adhésion à un groupement de commandes de surgelés.
Les membres du CA autorisent, à l'unanimité, le chef d'établissement à signer la convention.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Ialamov
Prénom : Lise
Signé le: 28/06/2021 16:20:04

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Concession de logement

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 50
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 11/06/2021
Réuni le : 24/06/2021
Sous la présidence de : Lise Ialamov
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte la répartition des logements.

Pièce(s) jointe(s)

[ ] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le chef d'établissement demande l'autorisation au Conseil d'Administration de pouvoir concéder le logement comme suit :
- Logement n°1 à Monsieur BELLY Jean-Luc, agent territorial par convention d'occupation précaire.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	1
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Ialamov
Prénom : Lise
Signé le: 28/06/2021 16:20:08

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 51
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 11/06/2021
Réuni le : 24/06/2021
Sous la présidence de : Lise Ialamov
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Suite à la délibération 61A du 10 mai 2021 du Conseil Départemental, il convient au Conseil d'Administration d'adopter les modifications à la convention annexe à la convention cadre en date du 20 septembre 2013.
Le CA autorise, à l'unanimité, le chef d'établissement à signer cette convention.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Ialamov
Prénom : Lise
Signé le: 28/06/2021 16:20:11

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 52
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 11/06/2021
Réuni le : 24/06/2021
Sous la présidence de : Lise Ialamov
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2021
Numéro de la DBM : 6
Budget d'origine :
Budget primitif : [X]
Budget annexe : [ ]
Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [ ] Non Nombre: 2

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

accepte le prélèvement sur le fonds de roulement d'un montant de 2000 € au service ALO. 1000 € seront affectés au titre de la viabilisation pour couvrir la hausse des tarifs d'électricité et 1000 € au titre des achats supplémentaires de peinture et autres petits matériels.
Le CA accepte à l'unanimité le prélèvement.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Ialamov
Prénom : Lise
Signé le: 28/06/2021 16:20:15

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0790017P
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE JEAN MONNET
RUE DU TEMPLE
79120 LEZAY
Tel : 0549294165

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 53
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 11/06/2021
Réuni le : 24/06/2021
Sous la présidence de : Lise Ialamov
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention d'adhésion à un groupement de service - Maintenance des matériels incendie et d'installations de désenfumage.
Les membres du CA autorisent,à l'unanimité, le chef d'établissement à signer la convention.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Ialamov
Prénom : Lise
Signé le: 28/06/2021 16:20:19

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.